

plan directeur communal lausannois 2015 – 2030
soirée publique d'information et d'échanges le 11 février

comment évoluera la mobilité ces 15 prochaines années

Après l'exposition organisée en décembre dernier pour faire mieux connaître le Plan directeur communal 2015-2030, les Lausannois sont invités à une présentation des projets de la Ville pour favoriser une mobilité durable. Cette deuxième soirée d'information et d'échanges aura lieu :

**mercredi 11 février, de 19h30 à 22h, à l'Aula du Gymnase de Beaulieu,
salle polyvalente du centre Th. Fréminet**

Une première soirée publique d'information et d'échanges a été proposée le 15 janvier sur les thèmes de l'urbanisation, de la nature et du paysage. Cette seconde séance publique abordera spécifiquement le thème de la mobilité en présence du syndic Daniel Brélaz et des conseillers municipaux Olivier Français et Jean-Yves Pidoux.

Le Plan directeur communal (PDCom) 2015-2030 donne la priorité aux piétons, aux vélos et aux transports publics dans le centre-ville, et limite les nuisances dues au trafic motorisé. Il vise à maîtriser les flux pendulaires et à adapter la politique du stationnement.

La fonction du PDCom est de fixer les conditions de développement de la ville, soit les grandes lignes de l'aménagement du territoire, des développements urbanistiques, de l'environnement et ceux de la mobilité. Sa durée de vie est de 15 à 20 ans. Suite à l'examen préalable par les services cantonaux, il sera présenté en consultation publique au printemps 2015, conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC). Il sera ensuite soumis au Conseil communal pour adoption et au Conseil d'Etat pour approbation.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**

Lausanne, le 9 février 2015